

Conseil scientifique du 1^{er} juillet 2014
Compte-rendu

Présents :

Le Président	Bruno MENGOLI
Collège des enseignants	Yann NUSSAUME, Chris YOUNÈS, François GUÉNA, Patrick LEITNER, Philippe DUBOIS, Jean-Pierre FRANCA, Antonella TUFANO, Patrick DUGUET, Michael FENKER, Alessia de Biase
Doctorants	Mathias ROLLOT
Personnalités extérieures	
Excusés	Guy AMSELLEM, Eric DANIEL-LACOMBE, Laurent SIMON, Bruno REICHLIN, Antoine BEVORT, Chris YOUNES, Christian MOLEY, Xavier BONNAUD, Karen BOWIE, Jodelle ZETLAOUI-LEGER, Stéphanie NAVA, Christian PEDELAHORE, Armelle THONNART.
Invité(e)s	Catherine COMET, Responsable du service de la pédagogie, Caroline LECOURTOIS, Directrice adjointe, Bendicht WEBER, Président du CA.

L'ordre des questions traitées en séance est modifié comme suit :

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil scientifique du 5 juin 2014.
- 2 – Bilan sur le fonctionnement du Conseil Scientifique (Caroline Lecourtois)
- 3 - Organisation d'une journée de réflexion sur la "Recherche en architecture" (Karen Bowie et Xavier Bonnaud)
- 4 - Présentation du projet de création d'une filière "urbanisme" (Jodelle Zetlaoui- Léger et Rainier Hoddé)
- 5 – Point d'actualité sur le statut d'enseignant-chercheur (Bruno Mengoli)

Le président ouvre la séance à 14h30.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil scientifique du 5 juin 2014.

Les notes synthétiques des présidents de jury de PFE pour 2014 ainsi que celles des années précédentes seront présentées lors du prochain CS.

Le compte-rendu du CS du 5 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

2 – Bilan sur le fonctionnement du Conseil Scientifique (Caroline Lecourtois)

Une note reprenant l'ensemble des points abordés lors des CS est transmise à l'ensemble des membres.

Ce document précise que d'une part la composition du CS est modifiée comme suit : Yann Nussaume, Alessia de Biase et Antonella Tufano intègrent l'équipe du collègue enseignant. Catherine Comet et Bendicht Weber y siègent désormais régulièrement en tant qu'invités.

Et d'autre part, il classe par thématiques les sujets abordés lors des séances précédentes:

- Partenariats ;
- recrutement des enseignants-chercheurs ;
- recherche architecturale ;
- pédagogie ;
- professions de l'architecte ;
- organisation et situation de l'ensapl.

La lecture de ce classement fait émerger l'absence de suivi de certains sujets comme notamment la création du portail recherche, la question de la formation des architectes, la place du développement durable et du handicap à l'école.

Toutefois, le CS a permis la création de plusieurs groupes de travail comme : « Qu'est ce qu'un doctorat en architecture ? », la formation post-master ou encore la stratégie de recrutement sur 5 ans. Il reste cependant à fixer de nouveaux objectifs découlant directement des résultats de ces recherches.

Ce document revient également sur la composition et les missions du CS définies dans le projet de décret du 1^{er} décembre 2003 projetant l'évolution des « ensa » en « epscp ». C'est la raison pour laquelle la président du CA peut y siéger au titre d'invité et pour renforcer les liens entre les différentes instances de l'école.

Les missions des instances de l'école sont débattues notamment quant à leur devoir de veille et de préparation de réflexion des sujets pédagogiques essentiels, pertinents et utiles à l'école.

Un débat s'engage sur la nécessité de clarifier et circonscrire le périmètre d'action du CS et définir ses objectifs. Ce qui pourra influencer sur sa composition.

Le CS ne doit pas gérer le quotidien mais conserver une distance critique et interpeller l'école sur son fonctionnement pédagogique.

Le statut hybride des ensa par rapport aux universités a sans doute rendu les priorités du CS moins lisibles. Qu'est-ce que l'on se propose de faire ?

La formation initiale aujourd'hui répond-elle à des objectifs prospectifs ?

Nous disposons de l'évaluation AERES avec des critères et un rythme – tous les 4 ans – pour élaborer des bilans. Ainsi le travail qui avait été fait sur le recrutement des enseignants n'a pas pu aboutir faute de travail de relai à l'administration notamment (manque d'éléments statistiques, prospection, veille).

Cette réflexion est intrinsèquement liée au nouveau projet pédagogique de l'école. Sans doute faut-il tenter de se greffer au rythme quadriennale d'évaluation des enseignements et savoir sur quoi l'école doit produire des données exploitables par les instances.

Il est à noter que la temporalité du CS est différente de celle des autres instances plus orientées sur un fonctionnement au quotidien de l'ensapl.

Il est également préciser que le rapport externe/ interne du CS est quasi nul, son fonctionnement relève d'un caractère très endogène. Une réponse serait de thématiser les prochains CS ; une rencontre avec le CEVE doit être organisée. En outre la question de la recherche gagnerait à être portée de façon plus évidente par le département recherche et non pas par le CS.

Nous manquons également de regards extérieurs sur ce qui caractérise l'école. Les rendus annuels de PFE sont un moyen d'évaluer et constater ce à quoi nous formons. La commande aux présidents de jurys d'une note synthétique sur cette production permet un retour par un regard extérieur sur la qualité et les exigences globales relatives à la formation d'architecte. La direction propose de diffuser ces notes à la prochaine séance pour en débattre.

En effet, tous les étudiants doivent être formés aux projets d'architectures malgré leur capacité d'autonomie tout au long de leur cursus. Il est nécessaire de les amener à un niveau d'exigence suffisant et homogène. La question est aussi de connaître le nombre d'heure d'enseignement par étudiant afin de mieux cerner le « plein vide » leur permettant de développer leur réflexion ouvrant vers plus de maturité, réflexion et « capacité ».

Les enseignements obligatoires et optionnels doivent sans doute être rééquilibrés afin de laisser plus de liberté de choix aux étudiants. Le caractère obligatoire n'influe en rien sur la qualité des enseignements.

Ce projet d'évaluation doit être un outil tant pour les étudiants que pour les enseignants. Les rapports de Licence permettent déjà d'esquisser une image des enseignements de Licence.

Le rôle du CS serait au croisement des évaluations de l'AERES, des moyens mis à disposition par le MCC et du programme pédagogique de l'école incluant une réflexion sur les enseignements dits obligatoires et ceux qui relèvent de l'optionnel, afin de libérer des espaces de responsabilisation de la part des étudiants. Ses missions et sa composition découleraient de la réflexion sur ce que le CS peut apporter comme expérience quant à l'évolution à l'ensapl. Les objectifs relevant du projet d'architecture, des champs et les thèmes doivent d'emblée être définis avant de revenir sur sa composition.

Une rencontre entre le CA, le CS et le CEVE est organisée dès septembre afin de permettre une évolution commune de ces instances.

3 - Organisation d'une journée de réflexion sur la "Recherche en architecture" (Mathias Rollot et Patrick Leitner)

Suite au faible taux de réponses reçues après l'appel d'offre de février, une question plus concrète a émergé, celle de la pratique dans la recherche en architecture ou comment des professionnels pratiquent l'architecture et comment ils utilisent la recherche pour enrichir la pratique ?

Quelles formes de recherche suscitent la pratique de l'architecture ?

Ainsi des praticiens qui consacrent une partie de leur temps et de leur moyens à la recherche et / ou des agences travaillant avec des départements recherche, des architectes praticiens se relaieraient pour exposer le fruit de leur expérience dans le domaine de la recherche.

Le projet d'un séminaire est avancé.

L'ensemble des étudiants de master serait tenu d'y assister; partage collectif de la recherche.

En terme de méthodologie, ce séminaire rejoint l'idée de travailler de façon plus exogène.

La question de l'évolution du doctorat en architecture est également soulevée.

Enfin, le portail recherche deviendrait la vitrine virtuelle de toute la production des six laboratoires de recherche. Une vitrine physique localisée à l'accueil pourrait présenter également la production de recherche aux étudiants.

La question de la place légitime et définie des doctorants est également abordée, ils incarnent le lien entre la formation initiale et la suite, leur position hybride pourrait être une richesse pour l'école.

L'enseignement de 3^{ème} cycle doit être ouvert et doit se faire en corrélation avec les écoles doctorales.

Le poids et le coût de ce séminaire ainsi que son intégration dans le calendrier seront présentés au CA.

Il est indiqué que le Bureau de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère sera sollicité pour subventionner une partie de ces journées de séminaire.

4 - Présentation du projet de création d'une filière "urbanisme" (J. Zetlaoui- Léger et R. Hoddé)

Ce point est reporté à la séance suivante

5 – Point d’actualité sur le Pres Hesam (Bruno Mengoli)

Le passage du Pres HESam à Hesam Université a soulevé la question du statut de l’ensaplV en tant que membre associé et non plus affilié. Deux médiateurs ont été missionnés pour permettre aux membres de trouver un terrain d’entente. Les principaux blocages reposent sur la constitution du conseil académique et la composition du conseil d’administration ainsi que les attendues des uns et des autres. Etre membre implique d’être sous la tutelle de la communauté et la question de l’autonomie des établissements est également soulevée.

Les médiateurs rencontreront les futurs membres en septembre.

6 – Point d’actualité sur le statut d’enseignant-chercheur (Bruno Mengoli)

L’école a été auditionnée dans le cadre de la mission conjointe IENR et GAC sur le statut des enseignants-chercheurs. Cette commission est composée de 2 inspecteurs de la culture et 2 inspecteurs du GAC. L’échange bien mené a permis de présenter l’école, la formation architecte-ingénieur et le projet d’une filière architecte-urbaniste et architecte-ingénieur naval, le parcours recherche mis en place, et les relations avec Hesam Université. La question d’une harmonisation des statuts et des titres a été soulevée tout comme les perspectives de carrière. Le statut unique d’enseignant-chercheur semble une voie privilégiée.

Un rapport sera rendu au ministre en juillet.

Le Président du CS lève la séance à 17h15.

Prochaine réunion : le 7 novembre à 09h00

Bruno MENGOLI
Directeur de l’ENSAPLV

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping lines that form the letters 'B', 'M', and 'G'.